

Si vous désirez présenter un représentant de votre association à l'élection de notre conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 28 avril 2010, veuillez remplir la fiche suivante et nous la retourner par courrier.

<b>Candidature à un poste d'administrateur</b>
------------------------------------------------

Notre association ..... présente un candidat au conseil d'administration du Clarpa56, à l'assemblée générale du 28 avril 2010.

Il s'agit de Monsieur / Madame ..... demeurant

.....  
Cette personne est à jour de sa cotisation et nous la mandatons pour représenter notre association.

Date : .....

Signature de 2 membres du bureau\*

Signature du candidat\*

*\* Indiquez les nom – prénom, fonction dans l'association  
à renvoyer si possible avant le conseil d'administration du Clarpa56 du **12 avril 2010** et au plus tard, selon les disposition statutaires, le mercredi 21 avril 2010.*

- *en 2009, le conseil d'administration est composé de 16 administrateurs issus du collège des associations de retraités.*

*Selon l'article 5 des statuts du Clarpa56, ce collège peut avoir entre 10 et 16 membres ; des places seront disponibles en 2010 car des non-renouvellements de mandats sont prévus.*